

Notes pour l'Étude de la Création du Royal et Illustre Collège officiel de Pharmaciens de la Province de Seville

De Rojas Alvarez, M.A.; Ramos Carrillo, A.; Moreno Toral, E.

Historia de la Farmacia, Universidad de Sevilla, c/ Prof. Garcia Gonzalez N° 2, 41012 Sevilla, Spain
toral@us.es

La création du Royal et Illustre Collège de Pharmaciens de Séville eut lieu en 1898. C'est à ce moment lorsque la reine régente María Cristina et le Ministre du Gouvernement, Don Trinitario Ruiz y Capdepon signent un Décret Royal qui approuve les statuts pour le régime des Collèges Pharmaceutiques. L'inscription obligatoire avait pour objet de s'opposer à l'intrusion, défendre les droits de ses membres devant les pouvoirs publics et exiger l'accomplissement des devoirs professionnels.

Le décret ne fut appliqué en totalité à cause des protestations d'un groupe de pharmaciens opposés à l'inscription obligatoire. Deux décades passent sans que s'applique l'inscription obligatoire.

C'est finalement en 1916 qu'est établie par Décret Royal ladite inscription obligatoire. Par conséquent, c'est en 1916 que commence l'existence du Royal et Illustre Collège de Pharmaciens de la province de Séville. Rappelons que la première concession fut faite par le Roi Carlos II en 1698. Le premier président officiel fut Don Julio Arráns Diaz en 1916. Ce n'est qu'en décembre 1917 que par Ordre Royal du Ministère du Gouvernement que sont établis les Statuts Obligatoires des Collèges Pharmaceutiques, étant incluse l'inscription obligatoire pour exercer la profession. Comme objectif de l'inscription, il faut signaler l'amélioration professionnelle et l'appui mutuel de la classe pharmaceutique.